

pendant un déjeuner ou un dîner avec le grand homme et, tout en contemplant le clocher d'une église du côté québécois de la rivière, ils buvaient force rasades d'un vin sec, léger et d'un bouquet exquis. La jeune fille est retournée à New York, la tête encore dans les nuages, j'imagine.

Il faut, à un moment donné, exposer le libéralisme traditionnel ou la philosophie de ce grand parti politique, au profit de ceux qui, jusqu'à maintenant, ont peut-être oublié le patrimoine dont ils ont joui dans le passé. Logiquement, il faut commencer, je pense, avec John Stuart Mill. Dans le *New Yorker*, on fait dire au premier ministre qu'il ne lit pas beaucoup John Stuart Mill. Ce dernier avait travaillé pendant de nombreuses années pour la Compagnie de l'Inde. Il avait acquis beaucoup d'expérience pratique. C'était un des esprits les plus brillants du XIX^e siècle. Il avait servi pendant un terme comme député libéral au Parlement anglais. Cela explique, je suppose, pourquoi le premier ministre ne le lit pas. S'il n'écoute pas les députés libéraux à l'heure actuelle, il n'y a aucune raison pour qu'il lise les propos d'un ancien député libéral au Parlement anglais, qui est décédé.

Comme il l'a dit à la jeune journaliste du *New Yorker*, ce sont des auteurs de la trempe de Dostoïevsky qu'aime lire le premier ministre. Les libéraux qui se demandent pourquoi ils ont été traités d'idiots pourraient se consoler en lisant les œuvres de ce grand auteur russe. Il jouit des ouvrages de Stendahl et de Tolstoï. *Le Rouge et le Noir* de Stendahl raconte la vie d'un jeune homme qui tient à se tailler une carrière. Je suppose qu'un premier ministre célibataire et d'âge moyen en retire quelques renseignements utiles. Mais le très honorable représentant n'a pas beaucoup lu John Stuart Mill. Peut-être s'en méfie-t-il parce que Mill a travaillé à Westminster avec le parti libéral.

Mais l'une des grandes œuvres, une œuvre qui devrait sans doute se trouver sur le pupitre de tous les parlementaires—j'imagine que personne ne l'a; nous devons tous courir à la bibliothèque pour la lire—c'est *On Liberty, Etc.* de J. S. Mill. Je vais vous lire quelques passages de cette œuvre, car il importe de donner un cours de perfectionnement, même s'il ne dure que 40 minutes, à mes honorables amis du parti libéral. J. S. Mill, spéculant sur les principes de la liberté de pensée et de la liberté d'expression, a fait quelques remarques très intéressantes. Voici des extraits du chapitre II de ses considérations sur la liberté de pensée et la liberté d'expression:

Dans les pays à régime constitutionnel, en général, ce n'est pas pour être redouté que le gouvernement, complètement responsable ou non devant

le peuple, cherche souvent à restreindre l'expression des opinions, sauf lorsque, ce faisant, il manifeste l'intolérance générale du public. Supposons donc que le gouvernement soit entièrement d'accord avec le peuple et ne songe jamais à exercer un pouvoir de coercition, excepté lorsqu'il respecte le consensus populaire. Néanmoins, je dénie au peuple le droit d'user d'une telle coercition, que ce soit de lui-même ou par l'intermédiaire de son gouvernement. En soi, le pouvoir est illégitime. Le meilleur gouvernement, pas plus que le pire, n'a de titres au pouvoir.

Autrement dit, interrompant pour un moment le flot des idées de ce grand écrivain britannique, dire qu'on n'abusera jamais du pouvoir, c'est se payer de mots. Cela ne tranche pas dans le vif du problème, car on pourra en faire abus un jour ou l'autre. Peut-être que non. Peut-être aussi totalement. Mais cela n'a rien à voir. Et M. Mill poursuit:

Il est aussi néfaste, sinon plus, quand il a l'appui de l'opinion publique que lorsqu'il s'y oppose.

Plus loin dans mon discours, dans le prochain ou un autre, je prouverai que le premier ministre s'est appliqué à suivre une politique calculée de dénigrement de l'institution dont il est censé être le plus grand champion et défenseur. Pour reprendre le mot célèbre de William Lyon Mackenzie King, je lui dis «à d'autres», car à mon avis, c'est la plus horrible caractéristique manifestée par le premier ministre, hausser les épaules et se faire passer pour le grand champion blanc entre le peuple et la Chambre des communes. Je ne dois pas cependant me montrer trop enthousiaste à propos du discours qui suivra mon prochain, et je continuerai en citant d'autres passages de l'ouvrage de M. John Stuart Mill:

Si toute l'humanité moins un homme partageait la même opinion, et qu'une seule personne soutint l'opinion contraire, l'humanité n'aurait pas plus le droit d'imposer le silence à cette personne qu'elle ne l'aurait, si elle en avait le pouvoir, d'imposer le silence à l'humanité. Si une opinion était une possession personnelle sans aucune valeur sauf pour celui qui l'exprime; si empêcher quelqu'un de l'exprimer n'était qu'une injure personnelle, il y aurait une différence si l'injure était infligée à quelques personnes seulement ou à plusieurs. Mais lorsqu'on empêche quelqu'un d'exprimer une opinion, il en découle un mal particulier, car on vole ainsi l'humanité, la postérité aussi bien que la génération existante, ceux qui diffèrent d'opinion encore plus que ceux qui la professent. Si l'opinion est juste, ils sont privés de l'occasion d'apprendre la vérité; si elle est fautive, ils ne peuvent acquérir, ce qui est presque aussi avantageux, une perception plus nette et une impression plus vive de la vérité produites à la suite de son choc avec l'erreur.

Ne peut-on pas penser à des exemples dans notre Parlement, notamment durant la dernière législature alors que nous avons un plus grand nombre de poissons flottants—pour employer, je crois, une expression de sir John A. Macdonald, et mon honorable ami